82ème ANNEE — N° 1865 — Paraît le Samedi — SAMEDI 13 MARS 1982

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 — 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) — Rédacteur : Richard GOGLIO — Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) : Annonces Légales ..... 11,80 F — Demande d'emploi ..... 8,50 F — Offre d'emploi ..... 10,50 F — Autres rubriques ..... 11,50 F — Autres annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE — Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 1,00 F — ABONNEMENT UN AN : 50,00 F — C.C.P. 2788 38 Z Marseille au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

« Ça bouge » dans les discothèques de la région

1982, tout le monde le sait, c'est l'année du changement. Il en est de même dans « le monde de la nuit » local et régional pour tous les danseurs épris de musique et de décibels, pour André VICTOOR en particulier ainsi que pour tous les professionnels des discothèques.

En effet, l'année 1982 restera marquée par l'ouverture d'un nouvel établissement : « L'ELYSEE NIGHT », situé route de Gap à Sisteron, plus exactement sur la commune de Mison. Certainement la discothèque à l'avant-garde actuellement dans le Sud-Est de la France, tant par sa capacité (600 m2) que par les effets lumineux inédits et la sonorisation, une réalisation de la société DECITEC de Cannes. Ajoutez à tout cela une décoration particulièrement conçue pour que l'ambiance soit quotidienne au maximum, une scène permettant d'accueillir les plus grandes attractions nationales et internationales.

Après Hugues Aufray, à retenir le vendredi 19 mars Pino d'Angio, la star italienne qui vous fait danser depuis maintenant presque 2 ans, Kim Larsen et ses musiciens au mois d'avril, et beaucoup d'autres bonnes surprises dans les temps à venir et cela toujours en exclusivité.

Et en plus, en ce qui concerne la musique proprement dite, l'Elysée Night s'est évidemment assuré le concours d'un des disc-jockeys les plus réputés de France : André Victoor, assisté de Max ; une équipe qui, c'est certain, vous promet des nuits plus que blanches.

André Victoor, vous le connaissez. Voilà maintenant plus de deux ans et demi qu'il assure dans la région une ambiance musicale et sympathique due à une passion illimitée pour la musique et l'animation.

Une direction et un personnel accueillant et souriant, des relations amicales et même professionnelles avec des confrères amis (des spectacles sont prévus en collaboration avec l'Okulus, dirigé par Tonton, bien connu des Gapençais, secondé dorénavant par une autre figure de Gap, Jean-Pierre) apportera encore plus à une super ambiance générale que demande de nos jours une véritable discothèque.

1982, l'année du changement. En tout cas à Sisteron, l'Elysée danse et s'amuse la nuit.

LUNDI DE PAQUES

Sortie à :

AIGUES-MORTES - SAINT-GILLES - LA CAMARGUE

Départ :

Sisteron 6 h, Volonne 6 h 15, Saint-Auban 6 h 25

Renseignements et inscriptions au S.I. de Sisteron, Téléphone : 61.12.03

En l'honneur de Frédéric Mistral

Tout Provençal, fier de sa région et de sa langue, se doit de connaître la revue municipale « Marseille » (1) qui parait chaque trimestre et dont la direction est assumée par M. F. J.-P. Chamant. Cette remarquable publication, illustrée de très nombreux clichés, et dont les articles sont signés de collaborateurs en renom vient de publier le premier cahier du « Groupe de Recherche de l'Identité Provençale ».

Madame VELAY

vous informe de la réouverture du magasin

La Belle Jardinière

(anciennement Mme CLARES)

Le Docteur J.-J. Peschard, Président du Comité de Direction de la revue, préface ce cahier qui a pour but d'honorer le cent cinquantième anniversaire de la naissance de ce grand poète que fut Mistral. Très justement le Docteur Peschard répond à la question : « Que représente Mistral en 1980 ? » : « L'auteur de « Mireille » et de « Calendal », le défenseur de la nature et des traditions provençales, le chantre de sentiments purs et éternels, le sage qui a su dominer les querelles du Félibrige et tenu le mouvement à l'écart de la politique politicienne, le restaurateur d'une langue et d'une nation dans le cadre de la patrie française. Oui, il représente tout cela et plus que cela. Le retour aux sources, à tout ce qui ennoblit l'homme et, l'accordant au paysage, lui permet d'être à la mesure de lui-même ». Que voilà une réponse parfaite !

René Jouveau, Capoulier du Félibrige, récapitule ce que fut la réunion du « Groupe de Recherches de l'Identité Provençale », le 20 septembre, où fut traité ce vaste sujet qu'est « Mistral et l'Opinion ».

Le premier cahier du GRIP reproduit les textes (très intéressants) des interventions des orateurs : « La visite du Président Raymond Poincaré à Maillane en 1913 » par le professeur Pierre Guiral, « Mistral et l'esprit d'indépendance des écrivains marseillais » que signe le professeur Albert Giraud, « Stratégie littéraire et médiation mistralienne » de Victor Nguyen qui fait revivre « la naissance de Charles Maurras à la conscience d'oc. Maurras ne se rallie pas encore au rêve félibréen de renaissance de la langue. Il pense que le provençal est destiné à disparaitre et se réjouit de voir le français s'engraisser de ce qui restera des langues locales ». (dixit René Jouveau dans sa préface), mais Maurras finira par adhérer au Félibrige.

Lucien Gaillard, dans son étude « La mort de Mistral dans la presse française » (2), signale qu'il a pu feuilleter la plus grande partie des articles que les journaux consacrèrent au décès et aux funérailles de l'illustre poète maillanais. En effet, 2 « Mortuaires » ont été acquis, l'un par le Musée des Arts et Traditions provençales de Château-Gombert et l'autre, à titre personnel, par son conservateur M. André Jullien ; le premier de ces « Mortuaires » comprend trois volumes et le second, plus complet que le premier est dû à M. De Crozet, qui fut conservateur des archives communales de Marseille. L'ensemble contient 320 articles répartis entre cent trente quotidiens, hebdomadaires et revues, ce qui, d'ailleurs, ne constitue nullement la totalité de la presse française, les publications de province y étant peu représentées. Si Mistral y est célébré, il ne faut pas cacher qu'il y eut quelques articles venimeux, notamment de « L'Humanité », de Laurent Tailhade, Viviani, Jean-Charles, Emile Sicard. Pierre Fontan, poète toulonnais, a résumé en ce vers ce qui éternise ce décès : « Un souleù s'es amoussa ».

Notre collaborateur José Mirval, sous le titre « Maillane 1980. Les Fêtes du 150ème anniversaire de Mistral » a résumé ce que furent les cérémonies qui se déroulèrent dans la cité natale de l'immortel auteur de « Mirèio ». Il est l'auteur également du compte-rendu « L'exposition Mistral et les Marseillais » qui fut présentée aux Archives Municipales dont le conservateur est M. Ramières de Fortanier. Cette exposition magistrale laisse des souvenirs très vivaces parmi la foule qui voulut rendre hommage à Frédéric Mistral, ce roi non couronné de la Provence, qui a doté d'œuvres immortelles la poésie non seulement provençale, mais encore française (car son œuvre a été publiée d'une façon bilinguiste).

Docteur Pierre MONDIELLI

Avenue du Gand 04200 SISTERON

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE :

61.21.16

Gloire à Mistral, gloire à la Provence !

Soulignons que le GRIP ne limitera pas ses efforts à ce premier cahier qui doit se trouver dans tout foyer provençal. Selon les indications de M. Jouveau : « Le GRIP songe à s'intéresser aux rapports du cinéma et de la Provence. Il organisera une semaine entière du film provençal. Il se propose également d'organiser une exposition sur le théâtre provençal. Enfin il consacrera deux journées d'études aux écrivains provençaux méconnus ou oubliés ». Que voilà œuvre utile pour la gloire de la petite patrie provençale, fidèle à la grande patrie : la France !

(1) - Administration et direction : 8, avenue de la Corse, 13000 Marseille. Abonnement annuel : 35 F à verser au compte du trésorier principal : C.C.P. 9 001-10.

(2) - Il décéda le 25 mars 1914, « un peu après une heure de l'après-midi, en la seule présence de Mme Mistral et de son fidèle ami M. Damian, l'ancien maire de Maillane ».

TOUTE CREATION FLORALE

votre point F

Livraisons assurées - OUVERT TOUS LES JOURS

34, Avenue Jean-Jaurès 04200 SISTERON

Tél. (92) 61.13.82

CONNAISSANCE DU MONDE

Thème : Fabuleux YUKON, le Canada des chercheurs d'or

Conférencier : Marc POIREL

Jack London nous en a fait découvrir ses solitudes glacées dans de nombreux romans et nouvelles.

Charlie Chaplin en a tiré un film inoubliable : « La ruée vers l'or ».

Robert W. Service en a chanté toute sa beauté sauvage par des airs d'une rare intensité, mais de nos jours, qu'évoque le mot Yukon ?

Situé à l'Extrême Nord-Ouest du Canada, ce territoire peuplé par seulement 24 000 habitants se fait discret et ne fait jamais parler de lui.

Blancs et Indiens de la tribu des Athabascans se partagent cette région grande comme la France.

Beaucoup d'Américains ont émigré dans ce grand Nord pour y faire fortune et chercher de l'or dans la région de Dawson City, ou bien pour fuir une société un peu trop « stressante » et vivre retirés de tout en pratiquant la trappe au cœur de la forêt.

Le Yukon, c'est aussi la forêt boréale qui recouvre les trois-quarts du pays, laissant place à des glaciers gigantesques et à de nombreux pics dont le plus haut atteint 6 050 mètres.

Les amateurs de nature sauvage ne seront pas déçus par les paysages époustouflants du lointain Yukon.

Vous êtes conviés à en savoir davantage en allant voir « Fabuleux Yukon, le Canada des chercheurs d'or », présenté dans le cadre de Connaissance du Monde le Mercredi 24 Mars 1982, à 20 h 45.

ASSEMBLEE GENERALE DU S.I.O.T.

Le S.I.O.T. tiendra son Assemblée Générale le 31 Mars 1982, à 20 h 30 salle de réunion de la mairie de Sisteron sous la présidence de M. ROMAN, maire de Sisteron.

Ordre du jour :

1°) - Rapport du Président.

2°) - Rapport financier.

3°) - Renouvellement partiel du bureau suite à la démission de cinq de ses membres, à cette occasion nous invitons les personnes qui s'intéressent au Tourisme de faire acte de candidature.

4°) - Présentation de la nouvelle affiche de Sisteron offerte par la Chambre Départementale du Tourisme de Digne.

5°) - Questions diverses.

6°) - A la fin de l'assemblée générale le nouveau bureau se réunira afin d'élire son nouveau Président et les autres fonctions à fournir.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette réunion importante pour l'avenir touristique de notre région.

Le Président, M. ARNAL.

Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central
Zinguerie

AYASSE Jean-Paul

Immeuble "la Burlière"
Le Gand
04200 SISTERON

Sisteron Tél : (92) 61-17-35
Melve Tél : (92) 68-31-65

LOGINTER

S. A. AGENCE IMMOBILIERE

« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron dans imm. récent qu. gare-hôpital, T3 r.-de-ch. tt cft loué bon rapport 140 000 F.

St-Geniez 15 km Sisteron, sortie village 2 500 m2 construct., eau, élect. en bordure. Prix exceptionnel 55 000 F H.T.

Sisteron av. P.-Arène dans imm. restauré joli T3 à terminer, 2 terrasses, vue imprenable lac et citadelle. 250 000 F.

Sisteron la Baume T3/4 100 m2 excel état, ch. cent., garage, cave voûtée, 2 remises, gd grenier avec poss. amén. 2 pièces, cour commune, vue lac. 280 000 F.

12 km Sud-Ouest Sisteron, petit Bâtiment pierre à rest. sur 2 niv. terrain 1 000 m2. 50 000 F.

Sisteron qu. Cathédrale maison entièrement restaur., 5 pièces, ch. cent., cave, jolie vue. 350 000 F.

Peipin terrain plat 1 200 m2 construct. hors lot., eau, élect., tél., arrosage en bordure, jolie vue. 128 000 F H.T.

Peipin villa 3 ans T4, ch. élect., gd gar., 1 750 m2 ter. 425 000 F.

Ch.-Arnoux à 5 km, parcel. ter. construct. 430 m2 60 000 F H.T.

Malijai, local commercial bien situé cen. vil. 220 m2 en 2 niv. comprenant mag. expo, bureau, entrepôt et garage, poss. faire appart. à l'étage, réelle affaire. 180 000 F.

Sisteron le Thor dans lot. standing dominant vallée, encore lots terrain expo. sud à partir de 102 000 F H.T.

Sisteron prox. lycée dans petit imm. splend. T4 85 m2 traité luxe, belle terrasse, cave, garage, vue campagne. 430 000 F.

Vous envisagez la vente d'un bien immobilier, vous recherchez une résidence principale ou secondaire.

Loginter S.A. saura vous conseiller, une équipe dynamique et compétente est à votre service. *(Réponse et discrétion assurées).*

26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

☎ (92) 61.14.18

GBP INFORMATION

"SECOUE LE BIDOU"

Avec ou sans pommes, avec ou sans poires, tu pourras laisser parler ton imagination.

Et puis notre petit livret te donnera quelques conseils judicieux pour bien faire ton SCOUBIDOU.

Cela avec de nombreuses couleurs au

GRAND BAZAR PARISIEN

61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

Atelier de la Mételine

ENCADREMENTS — RESTAURATIONS
TABLEAUX - PHOTOS - TAPISSERIES

Tél. 61.28.87 (proximité Sapchim)

Pour vos

CRÉDITS AUTOMOBILES, EQUIPEMENTS, IMMOBILIERS, PRETS PERSONNELS

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

JEAN-PAUL CHAUVIN

RESIDENCE DU PARC - 04200 SISTERON - ☎ 61.31.78

est à votre ENTIERE DISPOSITION. Consultez-le !

C'est un spécialiste de l'ASSURANCE AUTO-KILOMETRE

CHRISTIAN GERVAIS

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL

Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

© VILLE DE SISTERON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 1982

Présents : M. André ROMAN, Maire ; MM. MOURIER, MAGEN, RIBES, TREMELAT, LAURENT, Adjoints ; Mmes JULIEN, MACHEMIN ; MM. CASTEL, BONTOUX, CHEILAN, LIEUTIER, FAUQUE, ROLLAND Y., CHAUVIN, ROLLAND M., BRUNET, PAU BREMOND.

Absents excusés : MM. CHAILLAN, AMAT, MICHEL.

Etaient également présents : M. ROUZAUD, Secrétaire Général de Mairie ; M. CLAVELIN, Directeur des S.T. ; M. SERREAULT, Adjoint Technique Principal ; Mme GARNIER, Rédacteur.

Secrétaire de séance : Mme Renée MACHEMIN.

—□—

Il est remis sur le bureau de M. le Maire les procurations de M. MICHEL à M. PAU, M. AMAT à M. RIBES, M. CHAILLAN à M. le Maire.

(suite page 4)

Moi à midi, je mange à

La Crèperie

67, rue Saunerie — SISTERON — Tél. 61.20.39

Fermé le mercredi

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

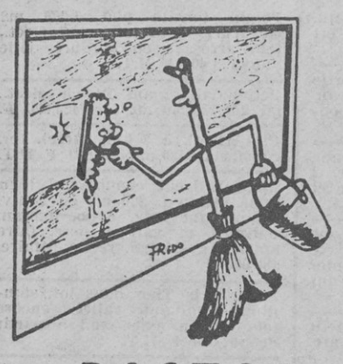

Vitres • Devantures • Moquettes • Résidences • Appartements • RAMONAGE

PASTOR ROBERT

Le Gand — ☎ 61.10.33 — 04200 SISTERON

BAZAR DES ARCADES

Face à l'Hôtel de Ville - **04200 SISTERON** - Tél. 61.05.86

JOUETS - CADEAUX

LISTE DE MARIAGE

-:- PORCELAINE - ORFEVRERIE - CRISTAUX -:-

PARKING ASSURE devant le magasin — Ouvert tous les jours sans interruption

Livraison à domicile

SANITAIRE - CHAUFFAGES - VENTILATION
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »

SERRURERIE - CONSTRUCTIONS METALLIQUES

300 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre

Ets CANO S.A.R.L.

Entreprise fondée en 1946

Quartier Proviou Sud (Route de Gap) - ☎ 61.00.07
04200 SISTERON

POUR TOUS VOS IMPRIMES...

Administratifs - Commerciaux - Lettres
Cartes de Visite - Invitations - Naissances - Mariages
Auto-Collants - Impression à chaud et relief

POUR TOUTE VOTRE PUBLICITE...

Brochures - Dépliants - Affiches - Pochettes d'Allumettes

imprimerie nouvelle

Rue de la Coste - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.34

TYPO - OFFSET

optique durance

PHILIPPE MARIN

opticien diplômé

Rue des Cordeliers - **04200 SISTERON**

Téléphone (92) 61.24.76

PETITES ANNONCES

DEMANDE D'EMPLOI

Femme 35 ans, 15 ans d'expérience, cherche emploi temps complet ou partiel secrétariat, dactylo, comptabilité ☎ 64.29.00 ou 64.02.82.

LOCATIONS OFFRES

A louer F2, centre-ville ☎ 51.72.63 H.R.

AUTOS - MOTOS

Vends FIAT 131 Diesel Super, année 1981, 23 000 km, T.B.E. ☎ H.R. 64.14.44.

Vends SIMCA 1 100, an. 74, cause double emploi ☎ 61.30.89 H. R.

Vends Break AUDI, moteur 2 l., excel. état, galerie aménagée, visible Sisteron ☎ (90) 70.60.21.

Vends HONDA CX 500 cc, 8 000 km modèle 81, prix argus 13 000 F ☎ 61.05.66.

Vends 350 BULTACO, année 78 ☎ 61.11.28 HR.

Vends HONDA Elsinor 125 cross, très bon état ☎ 61.01.20 H. R.

A vendre SIROCCO 8 cv. année 75, prix à débattre ☎ 61.18.74 HR.

DIVERS

Vends serre plastique 6,20 m × 19,20 m, neuve, prix intéressant ☎ 61.11.00.

Urgent vends cause départ salon cuir 3 pièces 1 000 F. S'adresser au bureau du journal.

Les Etablissements
LATIL Père et Fils
Produits Agricoles
Av. de la Durance - Sisteron
informent leur aimable clientèle
de l'ouverture très prochaine d'un magasin de détail où ils trouveront toute la gamme jardin ainsi que l'aliment bétail DUQUESNE - PURINA

Le Docteur René MORENO informe son aimable clientèle du transfert de son cabinet, le 15 Mars 1982,
20, Place du Tivoli - Sisteron
☎ 61.29.30

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 14 MARS

Docteur :
CASTEL - Rue des Combes
☎ 61.02.18

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

Infirmier :
J.J. ROUSSEAU
Place de la République
☎ 61.29.37

LUNDI 15 MARS

Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

AMBULANCES S.O.S J. VOLPE
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENT DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
A7AM - 75, rue Droite

ÉTAT-CIVIL

Du 3 au 10 Mars 1982

Naissances : Pierre, né le 27 février 1982, fils de Jean-Luc BONNAURE et de Martine FERRARINI, domiciliés à Sisteron — Jean-Baptiste Georges Ghislain, né le 4 mars 1982, fils de Jean-Pierre MASSIN et Anny AUDY, domiciliés à La Motte-du-Caire — Bénédicte, née le 7 mars 1982, fille de Jean-Luc COLLOMBON et de Véronique EYNAUD, domiciliés à Orpierres — Rémi Jean Marc, né le 9 mars 1982, fils de Jean-Marc FOULON et de Dominique BOUFFET, domiciliés à Sisteron.

Décès : Lucette FERAUD, veuve THEUIL, 53 ans, domiciliée à Sisteron — Marie ZOULALIAN Vve PANOSSIAN, 80 ans, domiciliée à Château-Arnoux - Alice GRASSET épouse CARTIER, 84 ans, domiciliée à St-Georges Lagricol (Haute-Loire).

REMERCIEMENTS

Sisteron - Saint-Vincent-sur-Jabron

Monsieur Bernard THEUIL ;
Monsieur Christian THEUIL ;
Madame Aimée FERAUD ;
Parents et Alliés ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Lucette THEUIL
née FERAUD

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

AVIS de la MAIRIE

ARRETE PREFECTORAL DU 4 FEVRIER 1982, DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

GEL DE PRINTEMPS 1981

Les personnes sinistrées sont priées de se présenter en mairie le plus rapidement possible, guichet n° 1, pour retirer les dossiers de déclaration. Le dépôt des dossiers se fera jusqu'au 20 mars 1982.

—o—

EXPOSITION-INFORMATION SUR LE CANCER

La municipalité de Sisteron et le comité départemental de lutte contre le cancer organisent une Exposition-Information sur le cancer le Samedi 20 Mars 1982, dans le hall de la mairie.

Nous vous invitons à visiter cette exposition qui sera ouverte au public : le matin entre 10 h et 12 h 30, l'après-midi entre 13 h 30 et 16 h 30.

D'avance merci.

—o—

LOTISSEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL DE METELINE

Deux lots viabilisés respectivement de 5 822 m2 et 1 509 m2 restent à vendre. Prix du m2 : 43 F.

Pour tous renseignements et acquisition éventuelle, prière de s'adresser : bureau des services techniques, mairie de Sisteron.

—o—

SERVICE DES EAUX

Mesdames et messieurs les abonnés de la rue Deleuze, rue du Jalet, Place Général De Gaulle, rue de la Mission, rue des Cordeliers, Avenue Paul-Arène sont informés que le relevé des compteurs d'eau sera effectué à partir du lundi 15 mars 1982, par M. René AUTHEMAN dûment accrédité par la mairie.

L'accès des compteurs doit être dégagé.

NOUVEAU DANS LA REGION
ALBERT REI
☎ 61.03.49 H.R.
DEBARRASSE VOS GALETAS GRENIERS ET CAVES

UNION DES FEMMES FRANÇAISES

L'U.F.F. organise un défilé d'enfants costumés le mercredi 17 mars, à l'occasion de la Mi-Carême.

Départ du défilé à 14 h 30 devant la mairie. Ce défilé est ouvert à tous les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, un goûter sera servi aux enfants costumés.

Mamans à vos aiguilles.

Venez nombreux.

ALCAZAR-SISTERON

DIMANCHE 14 MARS 1982 à 15 heures

LES COMEDIENS DE PROVENCE interprèteront

« ANSELME » dit MESTRE CAPEOU

ENTREE GRATUITE — Organisation Comité des Fêtes

LES COMEDIENS DE PROVENCE A L'ALCAZAR

En effet, c'est dimanche prochain 14 mars que les Comédiens de Provence seront à nouveau dans nos murs. Ils interprêteront cette année, salle de l'Alcazar, à 15 h, une très célèbre pièce en quatre actes de Marcel Coste : « Anselme » dit Mestre Capéou.

L'entrée sera entièrement gratuite et le Comité des Fêtes, organisateur de cette manifestation, souhaite qu'un public très nombreux soit présent.

Nous vous donnons rendez-vous à toutes et à tous à dimanche prochain...

Les « Contes à Cloche-Pied » à l'Alcazar

Le Théâtre de Haute-Provence présentera, le vendredi 19 mars, à 21 h, à l'Alcazar de Sisteron, ses « Contes à cloche-pied », spectacle poétique sur les textes de Jacques Prévert, associant formes animées, projections lumineuses et pantomimes.

Une soirée exceptionnelle à ne pas manquer.

Tarif réduit pour les lycéens.

Garden-Center
Georges BLANC
Sisteron — ☎ 61.18.72

—o—

OFFRE DU MOIS :

Grand choix de PEPINIERES, ARBRES FRUITIERS ET ORNEMENT, FLEURS DE SAISON

A partir de ce jour : DECOUPE DE BOIS TOUS FORMATS sur matériel de précision

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL », Notaires Associés à SISTERON

—o—

MISE EN GERANCE LIBRE

—o—

UNIQUE PUBLICATION

—o—

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, les 27 Février et 2 Mars 1982, enregistré à SISTERON, le 5 Mars 1982, Folio 64, Bordereau 34/5,

Monsieur Roger SAMUEL, Commerçant, demeurant à SISTERON, Avenue Paul-Arène, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE sous le N° A-006-540-280, a donné à bail, à titre de location-gérance libre, à Madame Nicole SENEQUIER née CHAIX, sans profession, demeurant à SISTERON, 215, Avenue Paul-Arène ;

Un fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS à l'enseigne de « BAR DE L'ETOILE » exploité à SISTERON, Avenue Paul-Arène ;

A compter du 1er Mars 1982 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, Madame SENEQUIER exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Monsieur SAMUEL ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par la gérante et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers de la gérante libre.

Pour unique insertion :
Pierre CHASTEL,
Notaire Associé.

INFORMATION A.P.A.S. POUR LES SALARIES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Nous vous informons que le bureau de l'A.P.A.S. des Alpes de Haute-Provence est transféré à compter du 1er mars 1982 à l'adresse suivante : Résidence L'Etoile des Alpes, Bât. B - 1er étage, Traverse des Eaux Chaudes 04000 Digne ☎ (92) 32.02.01.

Mme BRAVAY, assistante sociale, y assurera une permanence les jeudis de 9 à 12 h.

Une permanence est maintenue à Sisteron les lundis de 9 à 12 h et aura lieu désormais au Centre Médico-Social, 3, avenue Alsace-Lorraine 04200 Sisteron ☎ 61.06.92.

Nous vous rappelons que l'APAS est une association à but non lucratif qui s'occupe de la gestion et du développement des œuvres sociales au profit des salariés du Bâtiment et des Travaux Publics et de leur famille.

Seuls les salariés des entreprises adhérentes peuvent bénéficier des prestations de l'APAS, c'est-à-dire secours, prêts personnels, prêts logement, bourses d'étude, aide aux vacances, colonies pour les enfants.

Nous vous conseillons de prendre contact avec Mme BRAVAY, assistante sociale, qui vous donnera toute l'information nécessaire concernant notre activité et qui pourra vous aider à résoudre vos problèmes.

A.S.A. DU CANAL SAINT-TROPEZ ET A.S.A. DU CANAL DE SISTERON-RIBIERS

Les co-arrosants (propriétaires ou locataires) de ces A.S.A. sont avisés que, conformément au règlement, ils doivent curer et faucarder les canaux secondaires et béals traversant ou longeant leur terrain avant le 31 mars 1982. Faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins de l'association.

Les propriétaires de terrains à l'arrosage, sont également avisés qu'en vue de la mise à jour de la matrice du rôle d'arrosage, ils doivent signaler avant le 25 mars, aux directeurs des deux associations (MM. JOURDAN ou MALDONNAT) ou au secrétaire (M. REVEST) tout changement qui a pû intervenir du fait de vente, achat ou échange de leurs terrains.

Pour simplifier, M. REVEST tiendra une permanence à la mairie (bureau de M. RIBES au rez-de-chaussée) les jours suivants, de 15 à 17 h : lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 mars 1982. Apporter tous documents utiles pour les mutations.

UN LYCEE DE PROVINCE TOUT SIMPLE, TRANQUILLE

Ici on vit au milieu de la population. Il est attendrissant de voir les mères de famille revenir du marché avec leurs enfants et couper leur trajet trop long par la simple traversée de la cour de récréation.

Voilà de quoi penser candidement que tout va pour le mieux dans le meilleur des monde...

Pourtant ce ne sont pas des chérubins qui se sont infiltrés vendredi 5 mars 1982, dans les vestiaires de la section hôtelière et qui ont agressé un élève de cette même section, suffisamment pour que, en état de choc et sérieusement marqué, il soit transporté à l'hôpital de Sisteron. Il n'a pu éviter des blessures plus graves qu'en s'échappant par la fenêtre du vestiaire.

Ces éléments extérieurs à l'établissement ne sont pas à leur première intrusion, de nuit comme de jour. Depuis des années les élèves se plaignent du manque de sécurité à l'internat, mais tout va pour le mieux (vous connaissez la suite), il ne s'agit que de petits incidents « accidentels ». En cherchant bien sans trop de difficultés (il faut le dire !) on entend parler de bris de vitre à l'internat (quelle en était l'origine) la nuit, de cambriolage dans les vestiaires de l'hôtellerie (12-10-81), à la cuisine, également la nuit (31-1-82). Le lycée serait-il hanté ? en tout cas il le devient par l'angoisse des éducateurs qui y travaillent et des élèves qui y survivent.

A partir de combien de blessés l'administration du lycée assumera-t-elle ses responsabilités ?

Nicole DESRUMAUX
et Michel BLUME,
Professeurs.

—o—

Conscients des interprétations ambigües que cette intervention pourrait susciter, nous tenons à préciser que notre unique souhait est de faire connaitre le problème maintes fois occulté de l'insécurité des bâtiments du lycée, à tous les niveaux.

© VILLE DE SISTERON

SPORTS & LOISIRS

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Le championnat de Provence par équipes a débuté dimanche 7 mars. L'équipe féminine du TCS recevait son homologue de Laragne, tandis que l'équipe masculine se déplaçait à Martigues.

Si les dames remportaient une facile victoire par 7/0, il n'en était pas de même pour les hommes qui concédaient une sévère défaite par 6/1.

L'occasion était pourtant donnée aux Sisteronnais de réaliser des « perfs » car chaque joueur adverse possédait un classement plus élevé. Cela n'a pas été le cas, malheureusement, et la logique des classements a donc été respectée. A noter que le score du premier set, dans chaque match de « simple », fait ressortir la mauvaise adaptation des Sisteronnais à une surface très lente, ne favorisant pas le jeu offensif. Les sets suivants, dans l'ensemble, ont été plus accrochés.

Résultats :

Catégorie Féminine - Sisteron bat Laragne 7-0

SD 1 - Céline Roman (S) 30/1 bat Evelyne Arnaud (L) 6-1 6-4 — SD2 Chérifa Saez (S) 30/2 bat Christiane Borey (L) 6-2 7-6 — SD3 - Anne Bremard (S) 30/2 bat Liliane Arnaud (L) 6-4 6-2 — SD4 Nathalie Richaud (S) bat Béatrice Borey (L) 6-1 6-3 — SD5 - Catherine Trouilhet (S) bat Michèle Pélissier (L) 6-3 6-3 — DD1 - Céline Roman-Chérifa Saez battent E. Arnaud-C. Borey 6-1 6-4 — DD2 - A. Brémard-V. Julien battent B. Borey-M. Pélissier 6-1 6-3.

Catégorie Masculine - Martigues bat Sisteron : 6-1

SH1 - Christian Imbert (M) 15/4 bat Alain Roman (S) 30 6-1 6-4 — SH2 - Roland Alcaras (M) 15/5 bat J.-M. Trouilhet (S) 30/1 6-0 6-2 — SH3 - Hervé Gattegno (M) 30/1 bat J. Bazile (S) 30/2 6-3 6-4 — SH4 - Bernard Granveau (M) 30/1 bat P. Jammot (S) 6-1 4-6 6-3 — SH5 - Michel Fabre (M) 30/2 bat J.-F. Brémard (S) 6-0 7-6 — DH1 - Ch. Imbert-M. Fabre (M) battent A. Roman-J.-F. Brémard (S) 6-4 4-6 6-1 — DH2 - Ph. Jammot-J.M. Trouilhet (S) battent R. Alcaras-H. Gattegno (M) 5-7 6-3 7-5.

Rencontres du dimanche 14 mars :

Catégorie Féminine : Sisteron se déplace à Avignon.

Catégorie Masculine : Sisteron reçoit le CSAM Audéoud (Marseille).

Le Bureau TCS.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

COURSE DU CLUB AU SAUZE le 21 Mars 1982

Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 19 Mars 1982. Le tirage des dossards aura lieu ce vendredi 19 dès 18 h, par tranches de 30 numéros.

Inscriptions au car : à faire indépendamment des inscriptions pour la course, salle du tivoli (montée de la Citadelle). Prix transport plus forfait : 50 F.

REMISE DES COUPES : le 21 mars à 18 h 30, à l'Alcazar.

SAMEDI 13 MARS 1982

Grande Foire

Rex - Cinéma

Samedi 13 et Dimanche 14 :

TOUT FEU TOUT FLAMME

Ce film de Rappeneau réunit à l'écran Yves Montand et Isabelle Adjani dans une comédie tendre et enlevée.

—o—

Lundi 16, Mardi 17 et Mercredi 18 (21 h) :

CARRIE AU BAL DU DIABLE

Un classique du fantastique, à voir ou à revoir. Le succès d'Avoriaz 1977 de Brian de Palma.

—o—

Mercredi 17 (14 h 30), Jeudi 18, Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 (17 et 21 h) :

LA CHEVRE

Voici à Sisteron le duo comique de l'année, Depardieu et Pierre Richard dans un film époustouflant.

C.O.S. - ECHOS

LOGIQUE DEFAITE DEVANT L'A.S.P.T.T. MARSEILLE

Il n'y a pas eu de surprise à Marseille où l'ASPTT, qui joue la qualification et la « montée », a disposé nettement d'un XV sisteronais dont le début de partie avait pourtant été prometteur. Mais l'équipe fut rapidement désorganisée avec l'abandon de LABARTHE.

Après avoir ouvert le score nos représentants qui menaient 6-0 à la 13ème minute, durent subir la loi du plus fort sans pour autant abdiquer. Ils ne lachèrent pied qu'à 20 minutes du coup de sifflet final (alors que la marque n'était que de 16-7) encaissant une quinzaine de points et une défaite un peu trop sévère due aussi à un manque évident de condition physique.

Le COS sera maintenant au repos deux dimanches. Sont prévus pour le 14 mars un entraînement poussé à 10 h au terrain de la Chaumiane et le 21 à 15 h un match amical contre Briançon (ultime préparation avant le match capital Sisteron-Bagnols du 28 mars, avec un LABARTHE complètement rétabli de sa blessure.

Intéressante sortie des jeunes rugbymens à Cavaillon

Sous la conduite de G. BARBE, les jeunes rugbymens du COS se sont rendus à Cavaillon pour rencontrer leurs homologues de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse. A la mi-temps des 4 matches des commentaires étaient faits aux joueurs. Face à des sélections départementales les jeunes Sisteronais n'avaient certes aucune chance de succès mais cette sortie leur sera certainement très profitable dans bien des domaines.

Football Corporatif

YALPA, MONTLAUR ET L'AIGLON BATTENT DE L'AILE

Une nouvelle fois, contre toute attente, des surprises ont été enregistrées lors de la dernière journée de championnat. L'Equipement dont nous parlions récemment comme l'équipe aux résultats surprenants, a battu pour la 2ème fois de cette saison Yalpa, le second du classement. Déjà au match aller, Yalpa n'avait pu rattraper le but encaissé dès la 1ère minute de jeu. Là encore il n'a pu arracher le match nul.

Deuxième résultat étonnant, la défaite de Montlaur, le suivant de Yalpa au général, face à une équipe de l'Hôpital qui ne tournait plus rond depuis quelques temps et qui avait enregistré de sévère score ces derniers matches. Un réveil qui coûte cher à Montlaur.

Enfin pour terminer cette série (jamais deux sans trois) l'Aiglon qui arrive derrière Yalpa et Montlaur au classement, s'est incliné devant la Sapchim II et se voit remonter par cette dernière.

Trois défaites surprenantes des suivants immédiats des Municipaux qui pourraient avoir une grosse importance pour la fin de saison.

Résultats :

Equipement/Abattoir 3-0 — Moullet/Montlaur 0-2 — Municipaux/Commerçants 3-0 — Sapchim II/Aiglon 2-0 — Yalpa/Equipement 1-2 — Hôpital/Montlaur 4-1.

7ème journée retour :

Lundi 15 mars :

19 h : Sapchim I/Moullet ; 20 h : Montlaur/Yalpa.

Mercredi 17 mars :

19 h : Sapchim II/Artisans ; 20 h : Municipaux/ 04 Express.

Vendredi 19 mars :

18 h 15 : Sapchim I/Aiglon ; 19 h : Moullet/Abattoir ; 20 h : Hôpital/Commerçants.

Arbitrage : Equipement.

LE N° 1 DU SPORT

Sous cette enseigne

un spécialiste

SISTERON-VELO

LA DERNIERE CHANCE...

Mention très bien pour le Sisteron-Vélo à l'occasion de la Coupe des Alpes face à Oraison. 1-1 à la fin du temps réglementaire, et l'excellent gardien Sisteronnais Roland ALUNNO qui qualifie son équipe pour les 1/4 de finale en détournant un pénalty.

Roland ALUNNO aura vraiment été le joueur de l'année du Sisteron-Vélo et chaque dimanche grâce à ses arrêts déterminants, il évita des défaites plus lourdes. Il nous le montra encore au cours de ce match et il était bon de le souligner car le gardien est souvent le joueur le plus critiqué. Félicitations monsieur ALUNNO.

Epérons que le bon comportement des joueurs se retrouvera dimanche prochain à Meyreuil où le Sisteron-Vélo jouera certainement sa dernière carte pour le maintien en P.H.B.

Calendrier assez favorable pour la suite du championnat avec la visite de Burel le 21 mars, les déplacements à Ste-Marguerite (28-3) et Celtic Beaumont (4-4) les deux équipes accompagnant les bleus en bas de classement, enfin la visite de la lanterne rouge Berre le 18 avril.

Allez les gars, après la coupe... le champagne. Autre mention très bien pour les Cadets qui font une saison remarquable.

Résultats du dimanche 7 mars :

Equipe I (Coupe des Alpes 1/8 de finale) : S.-V. 1, Oraison 1 (S.-V. vainqueur aux pénalties 4 à 2).

Cadets Honneur (12ème journée) : S.-V. 7, St-Auban 1.

Pupilles Hon. (12ème journée) : Villeneuve 0, S.-V. 1.

Programme des 13 et 14 mars :

Samedi 13 :

Minimes Hon. (12ème journée) : Gréoux-Valensole - S.-V. à 15 h à Valensole.

Pupilles (amical) : S.-V. - St-Auban à 14 h 30 (stade P. Lanza).

Dimanche 14 :

P.H.B (17ème journée) : Meyreuil - S.-V. à 15 h à Meyrueil.

2ème Division (17ème journée) : Forcalquier - S.-V. à 13 h 15 à Forcalquier.

Minimes Pré-Excellence (12ème journée) : S.-V. - St-Auban à 15 h 30 (stade P. Lanza).

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de

- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

LA BOULE SISTERONNAISE

Le bureau de la Boule Sisteronnaise fait savoir que le siège de la société se trouve au Bar Domino.

La délivrance des licences se fera au cours des premiers concours à la mêlée qui auront lieu les samedis 20, 27 mars et 3 avril.

Ci-dessous le calendrier des grands concours :

— Lundi de Pâques 12 avril, doublettes jeu Provençal.

— Lundi de Pentecôte 31 mai, triplettes jeu Provençal (Challenge Alexis Brun).

— Mardi de Pentecôte 1er juin, triplettes Pétanque.

— Mercredi 14 juillet, doublettes jeu Provençal.

— Dimanche 22 août, doublettes jeu Provençal.

— 17, 18, 19 et 20 septembre, grand prix de Sisteron jeu Provençal et Pétanque.

Georges PESCE

TRAVAUX PUBLICS

Gravier de Mallefougasse

Terre végétale

Tél. (92) 64.27.09

04200 PEIPIN

JUDO-CLUB SISTERONNAIS

Dimanche 7 mars 1982, salle Vallier à Marseille, s'est déroulé le championnat de France junior féminin niveau ligue (4 départements).

Pascale LERUSSI s'est classée 1ère. Cette médaille d'or lui vaut sa qualification pour le championnat de France qui aura lieu le 16 mai à Paris.

C'est la première fois qu'une féminine du Judo-Club de Sisteron accède au niveau national et nous la félicitons pour ce beau résultat. De plus en fin de soirée avait lieu un critérium féminin senior. Pascale ayant droit au surclassement était inscrite. Elle remporta ce critérium et par là sa deuxième médaille d'or de la journée. Cela la qualifie pour faire partie de l'équipe de Provence féminine senior qui rencontrera le 9 mai 82 l'équipe du Dauphinée-Savoie et celle de Côte d'Azur-Corse.

D'autre part, ce même jour, avait lieu un critérium féminin minime et cadette. Caroline CALVAIRE et Marie-Chantal CORREARD représentaient le Judo-Club de Sisteron. En minime Caroline se classe 3ème et en Cadette Marie-Chantal est également 3ème.

Le professeur Georges ANDRE ne regrettait pas son dimanche puisque ayant amené trois combattantes, elles revenaient à Sisteron avec 4 médailles.

« LA BONNE ADRESSE »

BARTEX

POUR TOUS VOS ACHATS

TEXTILES

venez nous rendre visite !

Hommes - Femmes

Enfants

Toujours moins cher

ENTREE LIBRE

82, RUE DROITE

04200 SISTERON

☎ (92) 61.15.30

vêtements

Adolphe Lafont

Rayon Vêtements A. Lafont

Nous avons en rayons toutes les fabrications de cette maison : Travail - Chasse - Sportwear...

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

Rég. Sisteron, Pavillon F3 tt cft avec jardin. Px : 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar., terrasse, cave avec jardinet tt cft. 580 000 F.

Briançon, terrain à bâtir bien exposé 1 000 m2. Px : 205 000 F.

Local commercial de 73 m2, région Sisteron. Px : 275 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 tt cft avec balcon + terrasse. Px : 300 000 F.

Région Sisteron, appartement neuf T4 96 m2 tt cft. Px 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m2 habitable, cft, gde terrasse, sur 1 ha. Px : 470 000 F.

Appart. T3 neuf, tt cft 76,50 m2 + loggia. Px : 443 000 F.

25 km de Sisteron dans petit village, 2e étage appart. 50 m2, terrasse. Px : 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + apport. 330 000 F.

A 11 km de Sisteron, maison en pierre rest. en partie 120 m2, eau, élect. 265 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances. Px : 1 000 000 F.

Affaire à saisir, 15 km Sisteron, maison 120 m2 habit, terrasse, vue pan. Px : 205 000 F.

Sisteron, Snack-Bar (fonds uniquement) bien placé. Px 270 000 F

A L'Escale, dans très belle résidence, appartements neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave : 490 000 F. T2 64 m2 + terrasse + cave 386 000 F. T1 28 m2 + cave : 175 000 F.

Sisteron, centre-ville, gde maison 10 pièces, jardin, confort. Px : 1 000 000 F.

15 km de Sisteron, Villa F5 tt cft sur terrain 600 m2. Px : 520 000 F.

A 10 km de Sisteron ds lotissement, terrains viabilisés de 80 000 à 100 000 F le lot.

A L'Escale, appart. T4 gde terrasse, tt cft. Px : 527 000 F.

Région Ch.-Arnoux, en bordure de RN, local commercial + appart. tt cft. Px du fonds : 60 000 F.

St-Auban, belle villa, 2 appart., 3 pièces tt cft + terrain 900 m2. 735 000 F.

Saint-Auban, local commercial 90 m2 tt commerces. 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m2 + réserve. 135 000 F.

Sisteron, fonds de commerce 150 m2 bien placé centre-ville. Px : 490 000 F.

05 - Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce : 195 000 F.

Hôtel-Restaurant 1 ★ NN, 60 couverts, 715 m2. Px du fonds : 370 000 F. Possibilité achat des murs.

Sisteron centre-ville très belle maison tt cft 4 pièces + balcon + cellier + cave. C.C. élect. et fuel. 370 000 F.

Sisteron quart. calme, villa en r.-d.-c., 4 piè. tt cft avec jardin. Px : 420 000 F.

Pra-Loup, sur pistes, ferme ancienne partiellement restaurée, 6 pièces, SdB, W.-C. écurie 90 m2, grange 90 m2 + dépendances sur terrain 1 700 m2 (constructible). Px : 580 000 F.

Proche Sisteron, petite maison 3 pièces 68 m2. Px : 140 000 F.

8 km Sisteron, Villa F4 tt cft, terrain 700 m2. Px : 515 000 F.

Sisteron appart. F4 r.-de-c. tt cft. 255 000 F.

Bât. en pierre mitoyens à aménag. 160 m2 + jardin. 161 000 F.

Châteaux-Arn, vieille ville fonds de comm. 40 m2. 50 000 F.

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Parfumerie - Esthétique

Votre Beauté

Madame ILLY

Elisabeth Arden

Helena Rubinstein

Isabelle Lancray

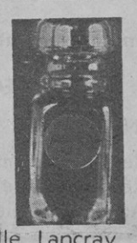

LANCASTER

Weil - Jacques Fath

Madeleine de Rauch

Soins de Beauté -o- Epilation

185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04

– Fermé le Lundi –

La Caverne d'Ali Baba

13, RUE SAUNERIE - SISTERON ☎ (92) 61.02.47

VOUS INVITE A VENIR VOIR SA NOUVELLE COLLECTION DE PRINTEMPS

(pour adultes et enfants)

Heures d'ouvertures : 8 h 30 - 12 h — 14 h 30 - 19 h

tous les jours sauf dimanche et lundi

— ENTREE LIBRE —

ETS LATIL s.a.r.l.

RADIO - MENAGER

ELECTRICITE

247, avenue Paul-Arène

Tél. (92) 61.13.36

— Téléviseurs : RADIOLA

— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE

— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

DECOR 04200

VANNERIE

Peintures Papiers Peints

18, rue Droite SISTERON

Téléph. 61.01.93

Revêtements de Sols

DROGUERIE

BONNET René

© VILLE DE SISTERON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 1982

(suite de la page 2)

Il est donné lecture du dernier procès verbal de séance. Aucune observation étant faite, les Conseillers sont invités à signer le Registre des Délibérations.

M. le Maire précise que des graffitis ont été apposés sur plusieurs murs de la ville. Ceux-ci ne visent pas les Conseillers Municipaux ni les employés communaux, mais concernent simplement une affaire de jeunes. Une plainte a été déposée par la mairie et à l'heure actuelle, ls auteurs de ces méfaits sont en principe arrêtés. La réparation de ces dommages s'élève approximativement à 40 000 ou 50 000 F. M. le Maire tient à souligner que la plainte sera maintenue.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I - BUDGET PRIMITIF 1982

M. le Maire rappelle que lors de la Commission des Finances élargie à tous les Conseillers Municipaux, du 11 février 1982, les recettes et dépenses du Budget primitif 82 ont été examinées article par article. Il propose donc de ne donner lecture que des châpitres afin d'éviter une énonciation fastidieuse.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Denrées et fournitures	834 000
Frais de personnel	9 120 000
Impôts et taxes	158 000
Travaux et services extérieurs	3 055 500
Participation et contingents	2 289 200
Allocations-Subventions	1 382 900
Frais de gestion générale	771 000
Frais financiers	2 952 700
Prélèvement pour dépenses d'investissement	2 418 100
TOTAL	22 981 400

soit une augmentation de 15,4 % par rapport à l'année précédente.

RECETTES

Produits de l'exploitation	2 664 000
Produits domaniaux	410 000
Produits financiers	10 200
Recouvrement-Subventions	987 200
Dotation globale de fonctionnement	5 422 000
Impôts directs	499 500
Impôts directs autre que contribution	26 500
Contributions directes	12 962 000
TOTAL	22 981 400

soit une augmentation de 15,6 %.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Remboursement d'emprunts	1 537 500
Réglement de dettes	130 600
Acquisition biens-meubles et immeubles	390 500
Travaux de bâtiment et génie civil	3 400 000
Travaux de voirie	6 960 000
O.N.F.	450 000
TOTAL	12 868 600

RECETTES

Subventions d'équipement	835 500
Subventions acquisit. terrain	200 000
Prélèvement sur recettes de fonct.	2 418 100
Récupération TVA fonds de compens.	790 000
Produits des emprunts	8 290 000
Lotissement Mételine	235 000
Taxe d'équipement	100 000
TOTAL	12 868 600

Il est ensuite donné lecture des taux de contributions dites suggérés lors de la séance de travail.

— Taxe d'habitation 5,5 % soit un produit de 1 001 000 F (augmentation de 0,01 %).

— Taxe foncière sur les propriétés bâties 24,10 % soit un produit de 4 203 040 F (augmentation de 0,01 %).

— Taxe foncière sur les propriétés non bâties 48,50 % soit un produit de 194 000 FF (diminution de 0,19 %).

— Taxe professionnelle 12,80 % soit un produit de 6 449 441 F.

La balance générale fait ressortir un total de dépenses de 35 850 000 F qui s'équilibre en recettes.

Aucune observation étant faite, le budget est mis aux voix et adopté dans son intégralité par 21 voix pour et 1 abstention.

II - CREATION D'UN SERVICE DES SPORTS

M. le Maire donne lecture de la note de service établie à ce sujet suite à la réunion de la Commission du Personnel le 12 janvier dernier.

Cette création donnera plus d'autonomie à ce service qui a un triple rôle :

— se mettre à la disposition des écoles communales,

— aider les enseignants pour toutes les interventions au niveau de la gymnastique,

— promouvoir le sport dans la commune.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette création à compter du 1er février 1982.

III - AMENAGEMENT BUREAU DE POSTE

M. le Maire présente le plan d'aménagement proposé par la Direction des P.T.T.

Il demande l'avis de principe du Conseil Municipal sur la prise en compte par la commune de l'aménagement d'une rampe d'accès pour handicapés et du petit jardin situé sur le devant du bâtiment en contre partie de la réfection de la façade par les P.T.T. Accord à l'unanimité. Il est précisé qu'une solution devra être trouvée pour le kiosque qui gènera la visibilité du nouvel accès au bureau.

à suivre.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Rue de la Coste — 04200 SISTERON
Directeur Gérant : René GOGLIO

ELECTIONS CANTONALES des 14 & 21 MARS 82

CANTON DE SISTERON

—□—

APPEL DU MAIRE DE SISTERON EN FAVEUR DE PIERRE LAURENT

Avant de vous présenter Pierre LAURENT, permettez-moi discrètement d'adresser à M. Elie FAUQUE l'humble hommage de la reconnaissance publique. Tant qu'il y aura dans notre pays des hommes semblables, les valeurs humaines fondamentales qui font l'âme et la force de notre pays nous permettront de demeurer nous-mêmes.

Inutile de vous rappeler qu'à côté de cette vie municipale et cantonale si merveilleusement remplie, il y a aussi l'homme au sens plein du terme.

Il faudrait beaucoup de temps pour bien décrire la chaleur humaine dont il a su faire preuve à tout moment et qui est la marque même de son caractère. Il faudrait expliquer aussi tout ce qu'il a su apporter d'aides efficaces de dévouement, d'attention aux besoins des hommes, à leur misère comme à leur détresse.

En désignant Pierre LAURENT pour lui succéder, le Parti Socialiste a fait le bon choix. Ses nombreux élèves au lycée ont pu apprécier son honnêteté professionnelle, sa droiture et son remarquable esprit de synthèse. Ce sont ces qualités que Pierre LAURENT a transposé dans son rôle d'adjoint et de gestionnaire de cette commune, ce sont ces qualités qu'il confirmera encore dans la vie de ce canton. Au moment où la décentralisation va devenir effective et où le rôle du Conseiller Général est déterminant, il est essentiel de désigner le candidat présenté par le Parti Socialiste. Parce que Pierre LAURENT vivra pleinement son rôle d'élu, parce qu'il est le digne successeur de M. FAUQUE au Conseil Général, permettez-moi de le recommander à vos suffrages le Dimanche 14 Mars 1982.

A. ROMAN.

—o—

Les élus Elie FAUQUE (C.G. sortant), François MASSOT (Député), Fernand TARDY (Sénateur), Maurice AMAT (C.M.), André BONTOUX (C.M.), J.-Pierre CASTEL (C.M.), Gérard CHAILLAN (Adjoint), J.-Paul CHAUVIN (C.M.), Jacques CHEILLAN (C.M.), André LIEUTIER (C.M.), Renée MACHEMIN (C.M.), Paul MOURIER (Adjoint), Jean RIBES (Adjoint), Yves ROLLAND (C.M.), Pierre TREMELAT (Adjoint) s'associent à l'appel du Maire André ROMAN.

—o—

La section du Parti Socialiste de Sisteron appelle les électrices et les électeurs du canton de Sisteron à voter dès le premier tour du 14 mars 1982 Pierre LAURENT.

—o—

MICHEL ROCARD, MINISTRE D'ETAT S'ADRESSE AU CANDIDAT SOCIALISTE PIERRE LAURENT

Cher ami,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appris ta désignation comme candidat du Parti Socialiste aux élections cantonales à Sisteron.

Jusqu'ici les élections cantonales étaient surtout considérées comme des élections de notables. Mais la grande entreprise de décentralisation engagée par le Gouvernement va donner, dès 1982, des responsabilités et des pouvoirs nouveaux aux Conseillers Généraux. C'est pour cela, notamment, qu'elles revêtiront une importance et une signification particulières.

Pour donner sa pleine efficacité au changement, il convient donc de confier ces responsabilités nouvelles à des hommes et des femmes qui sauront les exercer en mettant leur compétence et leur conviction au service du développement économique de leur région et de leur département.

Tes responsabilités municipales font déjà de toi un interlocuteur écouté des pouvoirs publics pour la défense des intérêts de ton canton.

Je souhaite donc très vivement ton succès et t'assure de mes sentiments amicaux.

Michel ROCARD.

CANTON DE LA MOTTE-DU-CAIRE

—□—

PIERRE AYASSE, CANDIDAT DE L'OPPOSITION

Depuis 1962 les agriculteurs du canton m'ont choisi pour les représenter à la Chambre d'Agriculture ; En 1977 les Mottois m'ont fait confiance pour participer à la gestion communale.

Natif de la Motte, agriculteur de toujours, aimant mon pays et soucieux d'améliorer nos conditions de vie, je sollicite vos suffrages pour l'élection au Conseil Général des 14 et 21 Mars 1982.

En face de moi, 2 enseignants :

Un communiste ;

Un radical-socialiste, ou socialiste, soutiennent une politique qui, depuis qu'elle est appliquée nous déçoit tous les jours et même les nuits (voir la télévirose).

— Le chômage ne cesse de progresser (plus de 2 millions de demandes d'emplois).

— Les prix grimpent allègrement et l'inflation conserve toute sa vigueur (14 % l'an).

— Le déficit budgétaire atteint un niveau inquiétant près de 100 milliards.

— Le déficit de la balance commerciale s'accroît dangereusement, janvier 1982 : 7 milliards.

— La dévaluation nous guette, et j'arrête là mon énumération qui risquerait d'être fastidieuse. Nous n'avons pas besoin de notre imagination pour noircir le tableau, la réalité quotidienne nous oblige hélas à y penser.

Devant les dangers qui menacent nos libertés, je m'adresse aux agriculteurs, en les mettant en garde sur la création d'offices de tous ordres qui ne seront rien d'autres qu'une forêt de règlementations inefficaces, paperasseries inutiles, perte de temps, source de découragement pour nos agriculteurs productifs qu'une armée de fonctionnaires n'arrivera pas à remplacer.

C'est pourquoi dans un canton à vocation agricole il est important qu'un agriculteur vous représente à l'Assemblée Départementale.

Elu de tous, ma préoccupation sera de m'employer à obtenir et répartir les crédits nécessaires :

— Pour l'amélioration de notre réseau routier.

— Pour toutes les adductions d'eau bassins et travaux d'assainissement.

— Pour améliorer la réception de la télévision.

— Pour la création et l'extension des réseaux d'irrigation, partout où c'est nécessaire.

— Pour valoriser les productions ovines et fruitières avec des labels ou marques de qualité.

— Pour la construction d'un C.E.G. en dur.

— Pour le maintien des services publics, écoles, etc...

J'œuvrerai aussi :

— Pour la diminution des impôts sur le foncier non bâti (moyenne nationale 34,26 %, moyenne départementale 46,57 %, moyenne communale 53 % en 1981).

— Pour la diminution de la taxe professionnelle afin d'attirer des créateurs d'emplois, petites industries, artisans, etc...

— Pour un développement modéré du tourisme, activant les commerces indispensables aux villages, et maintenir au moins ceux en place.

— Pour le maintien de la qualité de la vie, etc...

Avec votre collaboration et vos propositions, nourrissant les mêmes espoirs, nous travaillerons ensemble dans un souci de liberté, de paix et de progrès ; Je vous assure de mon entier dévouement.

Pierre AYASSE,
Agricuteur,
Membre
de la Chambre d'Agriculture
des Alpes de Haute-Provence,
Conseiller Municipal
de La Motte-du-Caire,
Officier du Mérite Agricole.

CANTON DE SISTERON

—□—

POUR ETRE LIBRE NOUS VOTERONS JEAN ANDRIEU

Dimanche 14 mars est une date historique avec l'élection du Conseiller Général du canton de Sisteron.

Il nous faut un représentant valable, disponible, très près des problèmes de vie quotidienne et qui pourra transmettre aux autorités et administrations départementales vos besoins, vos souhaits, vos tolérences et vos réclamations.

Nous avons la chance d'avoir un candidat de chez nous, de notre milieu, connaissant les besoins du canton. Jean ANDRIEU. Il est le candidat de la liberté et de la justice. Il connait son métier et déjà dans les rouages administratifs Jean ANDRIEU doit porter en nous le renouveau d'un canton laissé à l'abandon.

Trop de nos libertés sont bafouées, la délinquance monte dangereusement dans notre ville de Sisteron. Il ne faut pas aller vers la déchéance et donner le pouvoir à une seule catégorie de personnes qui ont une autre opinion que vous.

Dès le premier tour Jean ANDRIEU doit être élu car lui seul est un bon gestionnaire et devant la décentralisation il faut éviter de se tromper dans son choix.

Votez Jean ANDRIEU Dimanche 14 Mars 1982.

Un groupe d'électeurs
indépendants épris de libertés
et de plus grande justice.

J.C.F.

—o—

JEAN ANDRIEU ET LES « LIBERTES »

Jean ANDRIEU dans son manifeste, sur ses affiches, parle de « LIBERTE ».

Jean ANDRIEU a raison car bientôt si vous n'y prenez garde, vous n'aurez plus le droit de penser autrement que l'Etat.

Vous n'aurez plus le droit d'entreprendre librement et d'exercer la profession de votre choix.

Vous n'aurez plus le droit de donner à vos enfants l'éducation, l'instruction, le métier de leur choix.

Vous n'aurez plus le droit de disposer à votre grè du terrain, du bout de jardin, de la maison ou des *quelques biens épargnés* à force d'économie et de travail. Vos enfants pourront-ils même en hériter ?

L'Etat socialo-communiste pourra à tous moments en disposer pour les gaspiller en vaines opérations démagogiques.

Contre cela, contre cet Etat Inquisiteur qui sans cesse en mal d'argent rogne vos libertés, votez pour un candidat qui se présente à vos suffrages pour défendre vos droits et vos libertés, c'est-à-dire votre bien le plus cher.

Votez pour un homme qui sait bien tout cela, connait tous ces dangers et veut assurer votre avenir d'indépendance, de justice, de liberté.

Votez Jean ANDRIEU !

Le Comité de Soutien.

—o—

Je crois qu'il n'est pas inutile, quelques jours avant le vote du 14 mars, de faire le point.

De faire le point sans se laisser aller à la polémique (et nous aurions pourtant matière à cela, face à de récents et DRAMATIQUES évènements survenus dans notre région).

De faire le point calmement, avec sérénité.

On nous dit : Vote pour le Conseil Général, vote d'importance locale évidente. Alors votons pour Jean ANDRIEU qui gèrera nos affaires avec tact, mesure, bon sens, recueillant les avis et les suggestions de chacun.

On nous dit : Vote pour le Conseil Général, vote politique ; alors, là aussi votons Jean ANDRIEU, candidat d'opposition libérale face à un pouvoir socialiste dont nous pouvons juger, six mois après, l'incohérance, le caractère Equivoque et brouillon, ainsi que l'inefficacité à régler les problèmes de l'heure.

Toutes ces choses étant dites, choisissez et choisissez bien. C'est tellement important.

Dr Pierre MALGAT,
ORL à Sisteron.

—o—

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Mison, à l'exception de deux d'entre-eux, appellent les électeurs et électrices du canton de Sisteron à voter pour le candidat Jean ANDRIEU, Maire de Mison.

Depuis les élections de 1977, ils ont pu apprécier la compétence de leur Maire à gérer les affaires de la commune. Son sens élevé des responsabilités, sa valeur professionnelle, son honnêteté et son intégrité font de lui le candidat à la fonction de Conseiller Général le plus apte et le plus qualifié.

Dimanche 14 mars, vous porterez massivement vos suffrages sur le nom de Jean ANDRIEU.

Les Adjoints
et Conseillers Municipaux,
soutenant la candidature
de Jean ANDRIEU.

alpes salon

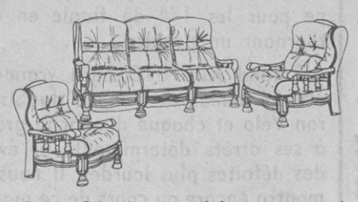

GRAND CHOIX
DE SALONS
CUIRS ET TISSUS
TOUS STYLES

R.N. 96 (entre Manosque et Volx) — ☎ (92) 78.45.14
Heures d'ouverture : de 10 h à 12 h - de 15 h à 20 h

PRODUCTEURS DE LAIT : Question écrite de François MASSOT au Ministre de l'Agriculture

Dans une question écrite déposée à l'Assemblée Nationale, François MASSOT, Député de la 1ère circonscription, a appelé l'attention de Mme Edith CRESSON, ministre de l'agriculture, sur une importante revendication des producteurs de lait des Alpes de Haute-Provence.

Bien que situés dans le département des Alpes de Haute-Provence, ces producteurs de lait sont conduits à adhérer à la Fédération Départementale des Producteurs de Lait des Hautes-Alpes, en raison de la proximité des laiteries de ce département. Or l'accroissement des coûts de ramassage a incité les établissements collecteurs à pratiquer un prix différent selon les secteurs, le prix du lait collecté dans les zones à moins grande densité laitière, telles que les Alpes de Haute-Provence, devenant inférieur à celui des zones de plus forte production.

Pour notre député, cette discrimination est tout à fait injustifiée, car il est difficilement admissible que les producteurs de lait de notre département, déjà pénalisés par leur situation géographique, subissent une charge supplémentaire et que, à qualité égale, leur production soit écoulée à un prix nettement inférieur à celui réservé aux autres producteurs livrant aux mêmes laiteries.

François MASSOT a, par conséquent, demandé à Mme le ministre de l'agriculture quelles mesures elle compte prendre afin de compenser cette différence de prix et de contribuer à maintenir le revenu des producteurs de lait des Alpes de Haute-Provence à un niveau satisfaisant.

© VILLE DE SISTERON